

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : Messieurs BUCHER Lionel et DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/01/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

**OBJET : TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX ET TRAVAUX MUR DU CIMETIERE –
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FODAC 2024**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux de rénovation des murs du cimetière qui sont en mauvais état.

Le montant estimé des travaux s'élève à 10 744.46 €HT.

Il explique qu'il est également nécessaire de faire des travaux remise en état sur le chemin communal « impasse des Erables ».

Le montant des travaux est estimé à 16 002.36 €HT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que ces travaux peuvent bénéficier de subvention du Département au titre du FODAC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les travaux exposés ci-dessus pour un montant de 26 746.82 € HT ;
- Sollicite l'aide financière maximale du Département au titre du FODAC ;
- Approuve le plan de financement ci-après :

* Département FODAC 2024 :	14 695.00 € soit 54.94 % (plafond)
* Commune :	12 051.82 € soit 45.06 %
Total :	26 746.82 € € HT

- S'engage à financer la part communale de l'opération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 22 janvier 2024,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

